

Mlle Anne-Marie AMIC remporte la 6^e coupe de la chanson F. BONIFAY devant un lot relevé de 10 concurrents sélectionnés

Excellent intermède de music-hall avec Roger Maire Georges Alban, Tony Marco et « Les Diaboliques »



Au centre de la photo, en compagnie de plusieurs membres du jury Mlle Anne-Marie Amic, gagnante de la coupe que vient de lui remettre F. Bonifay. (Photo F. Chabert.)

« La Coupe F. Bonifay se bonifie » a dit Alex Toursky, en conclusion de ce concours de chant, et c'est vrai.

Rarement l'on a vu un lot de concurrents aussi valables. Sur les 27 candidats, 10 avaient été retenus au cours de l'audition en privé l'après-midi. AMIC Anne-Marie, MAGERE Max, Robert VILOR, Claude PAUL, BERNARD Gérard, SABA Dany, Joël JOPY, ALBERTINI M-Rose, LANGE Serge, BARAVALE Paul et en plus un jeune groupe musical seynois : « Diable Rouge et Anges Bleus ».

UN JURY DE CHOIX

Dans la cour de l'école F-Durand le public était venu très nombreux et commençait à manifester son impatience lorsque Toursky apparut sur scène pour présenter cette soirée.

Les quelques minutes de retard sont bien excusables car la mise au point technique avec la présence du car d'enregistrement de RADIO MONTE-CARLO et de la R.T.F., est une chose extrêmement délicate.

Le jury chargé de départager les concurrents était composé de grands noms parmi les auteurs-compositeurs tels que Hubert GRAUD, auteur de « Les Gitans » et de bien d'autres succès ; Christian JOLLET et évidemment Fernand BONIFAY ; Suzanne LEMAR-

CHAND de la R.T.F. ; André GASPARD de Radio Monte-Carlo, des directeurs de maisons de disques : Guillain, Jean Grelven, Jacques Plait, Francis Féraud, et autres personnalités tels que MM. Jean Passaglia, Lucien Revest, L.V. Roussel, R. Maine, M. Emeric, Moréni.

LE CONCOURS

La première concurrente, qui devait finalement gagner ce concours Mlle AMIC Anne-Marie laissa une profonde impression sur le public.

Chanteuse réaliste, bien servie par une voix pure et un style bien personnel, elle interpréta admirablement « Jean-Marie de Pantin » et, le jury après avoir entendu son enregistrement, lui accorda la palme car, de tous les concurrents, elle était aussi la plus apte à l'enregistrement.

Le public aurait certainement aimé l'entendre une seconde fois, mais il était très tard lorsque les résultats furent proclamés.

MAGERE Max, possède un bon timbre de voix qu'il mit en valeur dans « Mon Amour protège-moi », Robert VILOR n'avait pas choisi la facilité avec « Et Maintenant », et, cette chanson très difficile à interpréter le desservi.

PAUL Claude fut bon dans « Les Gitans » et BERNARD Gérard nous parut impressionné pour interpréter

« Dans un million d'années ».

SABA Dany, fantaisiste avait choisi « La fête à Loulou », le choix n'était pas bon pour un tel concours et SACHA Dany vaut mieux que son interprétation de ce soir-là.

Joël JODY dans « C'est sacré vieux soleil » une chanson si pleine de personnalité, Mlle Marie-Rose ALBERTINI fit apprécier l'ampleur et la musicalité de sa voix dans « Granada » et a bien mérité le 2^e prix.

Serge LANGE auteur-compositeur se faisant accompagner à la guitare ne manque pas de talent et sa chanson « Au vent mon ami » est pleine de poésie.

Enfin Paul BARAVALE après un début difficile dans « Je ne crois pas en ton adieu » se rattrapa sur la fin.

Comme le dira Toursky tous ces concurrents étaient bien près l'un de l'autre puisque seulement 10 points séparaient le premier du dernier.

Le groupe « Diable Rouge et Anges Bleus » présenté hors-concours formé de 2 guitaristes, 1 batteur et 1 chanteur montra de bonnes dispositions comme orchestre de twist.

L'INTERMEDE

L'intermède valait à lui seul un bon spectacle de music-hall avec Tony MARCO du Casino de Tanger qui interpréta avec un bon jeu de scène « La Marie Vison », « Taxi Girl », « Les filles du Midi »

Roger MAIRE plus dynamique que jamais obtint un incontestable succès avec son répertoire varié et sa fantaisie lui valut plusieurs rappels. Ses imitations ont été très appréciées et le public ne ménagea pas ses applaudissements. A cet enfant du pays qui s'est taillé une solide réputation au Théâtre Royal de Liège.

Quant à Georges ALBAN d'une voix chaude et prenante il tint le public sous son charme avec « Parce que c'est bon » fit vibrer la corde sensible avec « Adieu les gars » et termina avec « Tout en baillant du Corneille » son tour de chant plein de finesse qu'il accomplit avec métier.

« Les Diaboliques », groupe musical de Twist et Rock avec guitare électrique, saxo, et chanteur justifiaient leur jeune réputation

Il n'y eut pas dans leur numéro d'excentricité exagérée, mais du rythme, de la jeunesse et une bonne tenue d'ensemble tant sur le plan musical que pour la mise au point de la présentation.

LE PALMARES

1^{er} prix : Mlle Anne-Marie Amic (97 points), remporte outre la Coupe F. Bonifay, un prix de 15.000 A.F. offert par la ville, 1 tourne-disque, des microsillons et de nombreux autres lots, ainsi qu'un contrat pour un enregistrement sur disque.

2^e prix : Marie-Rose Albertini (93 points).

3^e prix : Serge Lange, (92 pts)

4^e prix : Claude Paul.

5^e prix : Paul Baravale.

6^e prix : Max Magère.

7^e prix : Joël Jody.

8^e prix : Robert Vilor.

9^e prix : Bernard Gérard.

10^e prix : Dany Salva.